



Commune de

**Baelen**

N° 415

NOVEMBRE  
DÉCEMBRE

**2019**

**INFOS**  
**COMMUNALES**

**BAELEN - MEMBACH**

**DOSSIER**

# 40 ANS DE VOLLEY À BAELEN

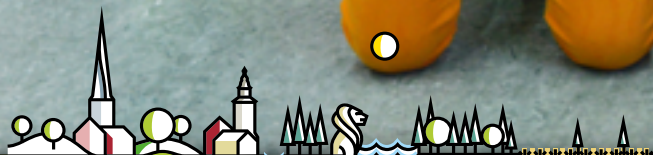
**INTRADEL**

**Du nouveau pour vos sacs bleus**

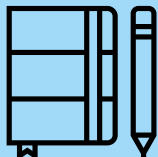
**NATURE**

**Le chat sauvage**

**VOTRE FIN D'ANNÉE  
À BAELEN ET MEMBACH**







## RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable au numéro unique: **1733**.

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

**En semaine, le numéro pour contacter le médecin généraliste de garde est le 087/33.87.00**, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

### RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT ADRESSES DES MÉDECINS

#### Limbouurg

<b>DEGROS Emile</b> .....	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
<b>FOURIR Béatrice</b> .....	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOÉ	
<b>MILET Jean-Pierre</b> .....	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile) .....	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
<b>MILET Séverine</b> .....	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile) .....	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
<b>STEVENS Anne-Françoise</b> .....	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
<b>TIQUET Marie-Pierre</b> .....	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
<b>TRAN Quang Hiep</b> .....	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

#### Baelen

<b>STAINIER Xavier</b> .....	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	

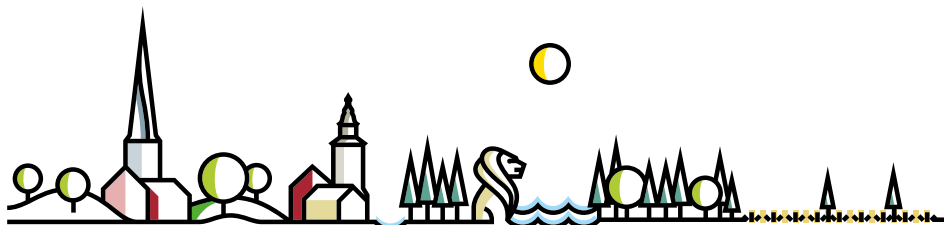
Le Docteur Xhaufaire a mis un terme à ses activités professionnelles pour raison médicale au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### Welkenraedt

<b>ADLJU Arsalan</b> .....	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
<b>ANCION Thierry</b> .....	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
<b>DEJALLE Joseph</b> .....	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
<b>ESSER Patrick</b> .....	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
<b>JOSKIN Benoit</b> .....	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
<b>PICQUOT Eric</b> .....	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
<b>RÖMER Bernard</b> .....	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

#### Lontzen

<b>FRANCK Alain</b> .....	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	



Dans le cadre du 100<sup>e</sup> anniversaire du Traité de Versailles et plus particulièrement du rattachement des cantons de l'Est à la Belgique, le groupe de travail « Sentiers et Patrimoine » de la CLDR a souhaité mettre en valeur les anciennes bornes belgo-prussiennes qui séparaient les actuels « Cantons de l'est » de la Belgique.

Dans le cadre d'un appel à projet de la Région wallonne « Petit Patrimoine populaire wallon insolite », le groupe de travail de la CLDR s'est attelé à un inventaire des bornes qui nécessitaient un travail de restauration. Ce travail accompagné d'un reportage photographique, réalisé par des bénévoles, mérite d'être souligné pour sa grande précision et on ne peut douter que ce « catalogue » trouvera sa place dans les documents de référence relatifs à l'histoire de notre commune.

Le collège communal a approuvé le dossier en date du 12.04.2018 et l'a transmis à la Région wallonne pour approbation et, le 20.07.2018, le ministre nous faisait savoir qu'il avait retenu le projet du groupe de travail avec une intervention financière à la clef.

S'en sont suivis divers échanges avec l'administration pour en arriver à l'autorisation de mise en adjudication des travaux de mise en valeur de huit bornes et la fourniture de 20 panneaux didactiques.

Jusqu'à pas trop d'inquiétude, nous sommes habitués aux parcours administratifs sinueux.

Mais le 6 août 2019, on apprenait que le Ministre, par le fait du Prince, avait donné ordre à l'administration de désengager notre dossier pour donner la priorité à d'autres projets relevant d'un autre appel à projets, postérieur à celui auquel la commune avait répondu. Au-delà du petit jeu politique malsain auquel s'est livré le Ministre, la proximité des élections n'étant certainement pas étrangère à cette décision, c'est le mépris du travail de nombreux bénévoles et de fonctionnaires communaux qui me met en rage.

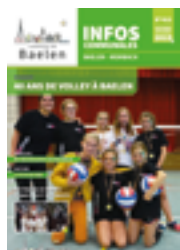
Je peux vous assurer que je mettrai tout en œuvre pour que le travail de toutes celles et ceux qui ont participé à ce beau projet soit reconnu au travers du versement du subside promis et destiné à la mise en valeur des anciennes bornes frontière.

Je terminerai sur une note positive en mettant l'accent sur l'engagement enthousiaste et permanent des responsables du Club de Volley de Baelen qui ont pu ainsi fêter les 40 ans d'existence de leur club entourés de tous les pratiquants et sympathisants de ce beau sport.

Maurice FYON,  
Votre Bourgmestre.



Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN  
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet: [www.baelen.be](http://www.baelen.be)

#### Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre  
Rédaction et coordination: Maurice FYON

Prochaine édition: **janvier - février 2020** distribué du **13 au 17 janvier 2020**.

#### Date limite de remise des documents: 15 décembre 2019

Envoi de documents par e-mail à [bulletincommunal@baelen.be](mailto:bulletincommunal@baelen.be) en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.

SITE INTERNET DE  
LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX  
DE L'ADMINISTRATION  
COMMUNALE

## Horaire

Lundi 8h30 - 12h  
 Mardi 8h30 - 12h | 14h00 - 16h00  
 Mercredi 8h30 - 12h  
 Jeudi 8h30 - 12h | 14h00 - 16h00  
 Vendredi 8h30 - 12h  
 Samedi 9h - 12h (permanence)  
 Sur rendez-vous les lundi, mercredi  
 et vendredi après-midi.

## BUREAUX FERMÉS

## ATTENTION !

le **vendredi 15 novembre**  
 (Fête de la Dynastie)

les **mercredi 25 et jeudi 26 décembre**  
 (Noël)

les **mercredi 1<sup>er</sup> et jeudi 2 janvier**  
 (Nouvel An)

## ÉTAT-CIVIL

## Naissances

**Leana SALIHU**, rte d'Eupen, 23/3 (20/08)  
**Achille DEREU**, Boveroth, 21 (23/08)  
**Elodie FRANCOIS**, Oeveren, 8 (30/08)  
**Mathis ZINGLE**, rte d'Eupen, 94/F (22/08)  
**Kimberly OSAKO**, Nereth, 17/B (03/09)  
**Aliya GICHYIEVA**, Nereth, 10/1 (28/08)  
**Dgenna HALKIN**, Oeveren, 5 (16/09)  
**Noham CHABOTIER**, Pl. Th. Palm, 17/rez (05/10)  
**Eva WILLEM**, Stendrich, 14 (05/10)

## Mariages

**Nicolas MONTENAIR et Aurélie MORAY**,  
 r. de la Source, 7 (07/09)  
**Marc FRAITURE et Geneviève LORENZEN**,  
 r. Longue, 19 (14/09)  
**Eric OPSOMER et Laura BROHEE**,  
 r. Longue, 20 (02/10)

## Décès

**Jean LERHO**, époux de Elisabeth Bastin, r. du  
 Pensionnat, 7 (20/08)  
**Jozefina REINHARDT**, vve de Pierre Kloostermeyer,  
 r. du Pensionnat, 7 (21/08)  
**Maria MEYER**, vve de Marcel Géron,  
 r. du Pensionnat, 7 (30/08)  
**Françoise MERTENS**, épouse de Denis Neyken,  
 rte Jean XXIII, 1 (27/09)  
**Oswald NIZET**, époux de Renée Jacob,  
 r. du Pensionnat, 7 (11/10)  
**Léonardine FELIX**, vve de Alfred Hauglustaine,  
 Forges, 70 (27/09)

## PLANNING PARUTIONS 2020 DU BULLETIN COMMUNAL

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
janv/fév 2020	15-déc-19	du 13 au 17 janvier
mars/avril 2020	15-févr-20	du 9 au 13 mars
mai/juin 2020	15-avr-20	du 11 au 15 mai
juillet/août 2020	15-juin-20	du 6 au 10 juillet
sept/oct 2020	15-août-20	du 7 au 11 septembre
nov/déc 2020	15-oct-20	du 9 au 13 novembre

## OBJETS TROUVÉS Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

**TROUVÉ**, le 17 septembre, des **lunettes de soleil** dans un étui.

**TROUVÉ**, le 18 septembre à l'Espace des rencontres, une **bague en argent**.

**Flûte Yamaha en plastique blanc** apparemment neuve, dans son étui en plastique, perdue sur le parking du terrain de football de Baelen. Son propriétaire peut la récupérer en téléphonant au 0478/593429.

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.

## REMERCIEMENTS

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants vous remercient du fond du cœur d'avoir partagé leur peine après le décès de **madame Maria Meyer** (veuve de Marcel Géron). Merci pour votre soutien et vos marques de sympathie.

Nous avons été très touchés de votre affection et de votre soutien dans la douleur qui fut la nôtre après le décès de **Françoise Neyken-Mertens**. Nous vous remercions de votre présence et de vos manifestations de sympathie à notre égard dans ces douloureux moments.

**Denis, Daniel et Valérie Neyken**

**Mathieu Korvorst** \*23.06.1940 +26.12.2016

Il y a 3 ans déjà que tu nous as quittés. Il est bon de savoir que tu continues de veiller sur moi et les enfants. Merci à tous ceux qui auront une pensée pour lui en cette période de fêtes. Deux messes en sa mémoire seront célébrées le 22 et le 25 décembre 2019, à 11h en l'église St. Paul de Baelen.

**Madame Berthe Korvorst-Waauff, Cindy, Marc et les enfants.**

## ALE DE BAELEN (ASBL)

Rue de la Régence, 6 - B-4837 Baelen

Tél. 087/76.01.28 - ale@baelen.be

**Lundi, mardi et jeudi** : de 8h30 à 12h00 (l'après-midi sur rendez-vous uniquement).

**Mercredi** : possibilité, en cas de nécessité, de joindre l'ALE de Limbourg (Avenue Victor David, 15) au 087/76.04.09 entre 9h et 15h.



Poste de Police de Baelen

**Lundi et vendredi** : de 9h à 11h30 | **Mercredi** : de 13h00 à 16h30 | **Tél. : 087/76.66.71**

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. **Tél. : 087/343.580**

**En cas d'urgence, formez le 101**

## COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

**A Baelen et à Membach, le jour de collecte des déchets est le LUNDI :**

chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel). Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le **dimanche après 18h ou le lundi avant 6h**.

## LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EUPEN - BAELEN

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 - B-4000 LIEGE Tél. : 04/230.11.11 | Fax : 04/230.11.20 | www.spi.be



## VERSAILLES 2019 : ILS ONT MARCHÉ 100 KILOMÈTRES !

« PLUIE DU MATIN N'ARRÊTE PAS LE PÈLERIN. » CET ADAGE FUT DE CIRCONSTANCE LES 5 ET 6 OCTOBRE DERNIERS, QUAND DE NOMBREUX MARCHEURS TRÈS MOTIVÉS LONGÈRENT L'ANCIENNE FRONTIÈRE BELGO-PRUSSIENNE QUI LIMITE NOTRE COMMUNE, DEPUIS LA BORNE 157 PRÈS DE LA BARAQUE MICHEL JUSQU'À LA BORNE 186 RUE DE HERBESTHAL. PARMI EUX, UNE TRENTAINE DE RANDONNEURS A DÉJÀ PARCOURU 100 KILOMÈTRES EN 5 ÉTAPES, DEPUIS LA FRONTIÈRE LUXEMBOURGEOISE.



Ce premier WE d'octobre fut bien meilleur que les prévisions de « Monsieur Météo » !

Samedi, la Fagne s'est montrée sous ses plus beaux atours, colorée et sauvage ; de même la Helle, discrète puis majestueuse avec ses eaux rouges, sa saponine, ses tonalites ... et le gâteau offert par nos amis eupenois à l'arrivée...

Les « bivouaqueurs » ont dormi sans eau au Pont Guerrier! Le barbecue au gîte d'étape d'Eupen et l'exposé « De gré ou de Force » de Fred Moray ont été très appréciés.

Dimanche, après la traversée de l'Hertogenwald et de nos pâtures, les tonnelles étaient présentes à 13h à Membach et à 16h à Baelen, pour accueillir les randonneurs. Les ânes de Jean-Paul Bellin ont transporté les enfants tout l'après-midi, et c'est sous un soleil radieux que la société centenaire « Les Fanfares de Baelen » a accompagné les derniers pas des marcheurs avant d'arriver dans le parc communal, où l'équipe dynamique du Patro de Baelen a servi en musique le verre de l'amitié, et les frères Szlavovics leurs formidables pains fourrés « bio ».

MERCI aux randonneurs et à tous les collaborateurs du groupe Waimes-Eupen-Baelen pour leur participation active à la préparation et la réalisation des deux balades !

Et nos plus vives félicitations à la société jubilaire « Les Fanfares de Baelen ».

**Pour l'équipe de coordination des trois communes, Nadine ROBERT**

## BORNES SANS FRONTIÈRES : MERCİ AUX NOMBREUX ACTEURS !

**4837**  
En  
**Actions**

QUE DE BELLES CHOSES NOUS AVONS PU DÉCOUVRIR CE 29 SEPTEMBRE 2019, LORS DE L'INAUGURATION DES TROIS NOUVELLES BOUCLES DE PROMENADES AU FIL DES ANCIENNES BORNES BELGO-PRUSSIENNES BAPTISÉES « BORNES SANS FRONTIÈRE » ! (CARTES DANS LE BC 411)



Dès 09 heures, l'échevin du tourisme, Monsieur André Pirnay, coupa le ruban tricolore au départ de la boucle de l'Hertogenwald, derrière le camping homonyme, à l'entrée de la passerelle enjambant la Vesdre. Bis repetita à 13h30 au départ des boucles de Baelen et de Membach, rue du Pensionnat !

C'est un public très intéressé qui, guidé par les membres du groupe de travail « Sentiers et Patrimoine », découvrit les 7 panneaux didactiques qui jalonnent les parcours.

Ils ont eu le plaisir d'enjamber l'Escherbach sur une large passerelle flambant-neuve construite par la ville d'Eupen près de la borne 173 B, d'utiliser les nouvelles rampes (guide-mains) installées par le DNF en bordure de Vesdre en face des bornes 173-1 et 174, et d'admirer les deux magnifiques bornes artisanales construites par une équipe intergénérationnelle de Baelen (décrite dans le BC N° 414) en lieu et place des bornes 159 et 185 définitivement disparues. A l'arrivée, les ânes de Jean-Paul et Trang étaient présents pour la plus grande joie des enfants, et les jeunes du Patro de Baelen et Membach ont répondu présents pour servir les gaufres et boissons d'Augustin.

MERCI à tous acteurs de la ville d'Eupen, du DNF, de l'équipe intergénérationnelle, du Patro, de la commune de Baelen et aux ânes de Jean-Paul et Trang qui ne demandent qu'à gambader avec les enfants.

**David, Jean-Marie, Nadine**

info


**COLLECTE  
PORTE À PORTE**

## UN SAC SUPPLÉMENTAIRE POUR LA COLLECTE DES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SOUPLE ET UN SAC BLEU AU CONTENU ÉLARGI



**A partir du 1er décembre 2019, un nouveau système pour la collecte des PMC entrera en vigueur dans votre commune.**

Surveillez votre boîte aux lettres pour plus d'informations.

### Qu'est-ce qui change exactement ?

→ Vous pouvez désormais ajouter les emballages en plastique rigide dans votre sac bleu, à savoir les barquettes, raviers, pots en plastique, pots de fleurs, ... Le nouveau sac transparent permettra de collecter les emballages en plastique souple, à savoir les films, sacs et sachets en plastique.

### Pourquoi ce changement ?



→ Ce système permettra de collecter, trier et recycler d'avantage d'emballages en plastique. Cela entraînera une baisse des déchets résiduels et une intensification du recyclage. Une bonne chose pour l'environnement.

### Pourquoi 2 sacs ?



→ A l'heure actuelle, notre centre de tri n'est pas équipé pour accueillir les emballages en plastique souple et rigide dans un même sac. Une phase de transition est nécessaire pour que nos infrastructures s'adapte.

Dans un futur proche, le sac bleu seul suffira pour collecter l'ensemble des emballages.

### Ce scénario de collecte se déroule-t-il uniquement dans ma commune ?

→ Toute la zone Intradel est concernée. Toutefois, les citoyens des communes de Liège, Ans, Grâce-Hollogne, Flémalle, Herstal, Saint-Nicolas et Seraing n'auront que le sac bleu pour y mettre tous les plastiques.



### Où puis-je me procurer les nouveaux sacs ?

→ Les sacs bleus comme les sacs transparents seront vendus dans les points de vente habituels : votre supermarché ou votre magasin de proximité. vous pouvez proposer vos anciens sacs bleus sans aucun problème à la collecte avec les nouveaux emballages en plastique rigide autorisés.

### Quel changement pour la collecte ?



→ Pour le sac bleu : PAS DE CHANGEMENT. 😊



→ Pour le sac transparent : Il sera collecté le même jour que le sac bleu MAIS 1X toutes les 8 semaines

Reportez-vous à votre calendrier Intradel pour éviter de rater une collecte.



#### INFORMATION RECYPARC :

Etant donné que les pots de fleurs ainsi que les emballages en plastique souple seront collectés en porte-à-porte, ces 2 fractions ne seront désormais plus disponibles dans les recyparcs.

#### Nouveaux emballages autorisés dans le sac bleu

- Pot de yaourt
- Barquette de fruits
- Ravier de beurre
- Tube de dentifrice
- Pot de crème
- Pot de fleurs

#### Emballages autorisés dans le sac transparent

- Sachet de salade
- Sachet de fromage
- Film emballant le pack de bouteilles
- Sac en plastique divers

infos



04 240 74 74  
www.intradel.be

## URBANISME

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

LE COLLÈGE COMMUNAL FAIT SAVOIR QU'IL EST SAISI D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME.

Les demandeurs sont M. et Mme Samuel et Justine MANGUETTE-VIELLEVOYE demeurant à 4837 Membach.

Le terrain concerné est situé rue Boveroth à 4837 Membach et cadastré division 2, section A n°504G pie.

**Le projet est de type : CONSTRUCTION D'UNE HABITATION**

et présente les caractéristiques suivantes :

art. R.IV.40-1. § 1er. 7° les demandes de permis d'urbanisation, de permis d'urbanisme ou de certificats d'urbanisme n°2 visées à l'article D.IV.41 – modification d'un sentier communal.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.VIII.7 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de Baelen - Service Urbanisme, rue de la Régence 1, 4837 Baelen, le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h, le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h, et le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

**L'enquête publique est ouverte le 28 octobre 2019 et clôturée le 27 novembre 2019.**

**Le présent avis est affiché le 23 octobre 2019**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de la Régence 1 à 4837 Baelen ;
- par télécopie au numéro 087/76.01.12
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@baelen.be
- remises à la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme, Mme Deliège, dont le bureau se trouve au service de l'urbanisme à l'Administration communale de Baelen, rue de la Régence 1.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : permis d'urbanisme n° 1919

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme, Mme Deliège, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 27 novembre 2019 à 10h à l'Administration communale de Baelen, rue de la Régence 1.

Toute personne peut obtenir des explications sur le projet au service de l'urbanisme, auprès de Mme Deliège (087/76.01.21), dont les bureaux sont situés à l'Administration communale de Baelen.



**Welkenraedt, Plombières, Baelen**

Place des Combattants, 21  
B-4840 WELKENRAEDT  
T 087/69 32 00 - F 087/69 32 00

E maisondelemploi.welkenraedt@forem.be

**Lundi et mercredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00**  
**Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h00**

## RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

Le ramassage des sapins de Noël aura lieu le **MERCREDI 8 janvier 2020**.

**Nous vous prions de bien vouloir débarrasser votre sapin de toutes ses décorations, guirlandes, pot, etc. et de le déposer, de façon visible, la veille, après 18h, en bord de route (sans toutefois entraver la circulation). Attention : tout sapin non repris devra être évacué par vos soins et à vos frais.** Merci de votre collaboration

## MONOXYDE DE CARBONE (CO), UN TUEUR SILENCIEUX CHEZ VOUS

### Pourquoi le CO est-il aussi dangereux ?

Parce qu'il n'est pas perceptible. Il est incolore, inodore et insipide. Tous les ans dans notre pays, plus de 1000 personnes sont victimes d'une intoxication au CO.

### Comment le CO entre-t-il chez vous ?

Il se forme en cas de mauvaise combustion des combustibles comme le gaz, le mazout, le bois et les pellets, qui sont souvent utilisés pour le chauffage ou l'eau chaude dans une habitation.

Vous utilisez un feu ouvert ou un poêle à charbon ? Vous chauffez votre habitation au gaz ou au mazout ? Vous utilisez un chauffe-eau à gaz ? Dans ce cas, votre habitation présente un réel danger d'intoxication au CO. Il importe donc de prendre les précautions nécessaires.

### Comment éviter une intoxication au CO ?

- ✓ Aération : chaque pièce où fonctionne un appareil d'appoint (flamme ouverte), doit être bien aérée.
- ✓ Faites toujours installer vos appareils de chauffage et vos chauffe-eau par un installateur agréé.
- ✓ Tous les appareils doivent être raccordés à une cheminée ou doivent être équipés d'une évacuation directe vers l'extérieur.
- ✓ Plusieurs appareils ne peuvent être raccordés à une même cheminée.
- ✓ Faites régulièrement vérifier et nettoyer vos cheminées et vos appareils de chauffage (1 fois par an).
- ✓ Ne dormez jamais dans une pièce où fonctionne un chauffe-eau ou un appareil de chauffage mobile au gaz ou au pétrole.
- ✓ Dans une salle de bain où il y a un chauffe-bain ou un appareil de chauffage, la loi impose l'installation d'une grille d'au moins 150 cm<sup>2</sup> (ex. 10 cm sur 15 cm) dans la partie inférieure de la porte et en haut du mur.
- ✓ veillez à ce que la cheminée tire bien, car si les gaz de combustion ne peuvent s'échapper, le CO est refoulé dans la pièce.

## Comment reconnaître une intoxication au CO

- ✓ On est rapidement pris de maux de tête
- ✓ On peut avoir des nausées
- ✓ On se sent fatigué
- ✓ Parfois, on s'évanouit

## Que faire en cas d'intoxication au CO ?

- ✓ Votre propre sécurité d'abord !
- ✓ Ouvrez d'abord les portes et fenêtres
- ✓ Eteignez l'appareil (boiler, appareil de chauffage)
- ✓ Si la personne est consciente : faites-la sortir de la pièce et téléphonez au médecin
- ✓ Si la personne est inconsciente : appelez le 112 et signalez qu'il pourrait s'agir d'une intoxication au CO
- ✓ Si la victime ne respire plus, il faut pratiquer immédiatement la respiration artificielle
- ✓ Placez la victime sur le côté dans une position stable (position latérale de sécurité)



## Installez dès aujourd'hui votre détecteur de CO !

Il est préférable d'installer au moins un détecteur de monoxyde de carbone par habitation et ce, dans ou à proximité de la (des) chambre(s) à coucher. Pour une protection supplémentaire, vous pouvez installer un détecteur de CO à une distance de 5 à 6 mètres d'un boiler ou d'un appareil à combustion. Installez des détecteurs de CO également dans la proximité (au moins 3 mètres) d'espaces humides comme la salle de bains, la douche.

Dans une maison à deux étages, installez un détecteur de CO à chaque étage. Si vous disposez d'une cave, placez un détecteur en haut de l'escalier qui mène à la cave.

**ATTENTION: Un détecteur de CO ne remplace JAMAIS les précautions de sécurité que vous devez TOUJOURS suivre afin d'éviter une intoxication au monoxyde de carbone.**

## DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.


## FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél **071/74.01.37**) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à [bulletincommunal@baelen.be](mailto:bulletincommunal@baelen.be) un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail ([bulletincommunal@baelen.be](mailto:bulletincommunal@baelen.be)) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (**0476/40.67.14**).

**Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!**

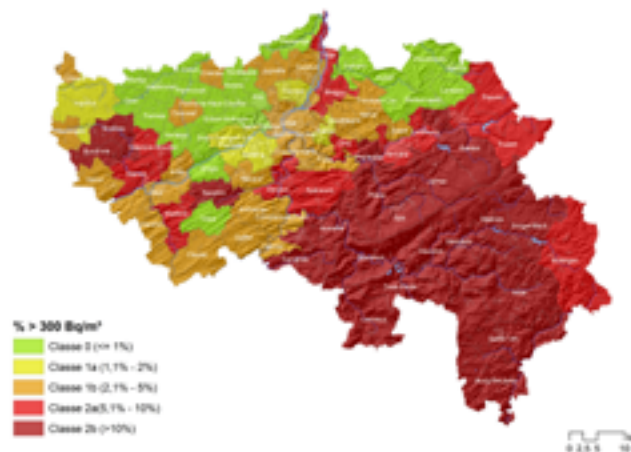
 Votre commune est également sur facebook!

## DU RADON DANS VOS MAISONS ?

Dans le cadre de l'Action Radon 2019, la Province de Liège, soucieuse d'informer et de protéger ses citoyens, leur offre la possibilité de commander un détecteur au prix de 20 euros au lieu des 30 euros habituellement demandés, dans la limite du stock disponible (via le



site web [www.actionradon.be](http://www.actionradon.be)). Cette campagne se déroule entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2019.



## Utiliser un détecteur est le seul moyen de savoir si l'on est exposé au radon!

Le radon est un gaz inodore, incolore et insipide qui est naturellement présent dans le sol et peut s'infiltrer dans n'importe quel bâtiment. Les répercussions sur l'état de santé ne sont pas négligeables: le radon est la deuxième cause de cancer du poumon dans notre pays.

Le détecteur doit être placé pendant trois mois dans la pièce du rez-de-chaussée la plus fréquentée de la maison. Ensuite, il doit être renvoyé pour analyse vers le Service d'Analyse des Milieux Intérieurs de la Province de Liège. Pour rappel, le SAMI, peut également se rendre gratuitement – à la demande d'un médecin généraliste – au domicile des patients souffrant de pathologies suspectées d'être liées à l'habitat.

**Plus d'infos ?** Consultez le site de l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire ([www.fanc.fgov.be](http://www.fanc.fgov.be)) ou contactez le Laboratoire de la Province de Liège, par mail via [labo@provincedeliege.be](mailto:labo@provincedeliege.be) ou par téléphone au 04/279 77 36.

## LES QUOTAS ANNUELS INTRADEL

Outil incontournable du tri des déchets, les recyparcs sont des établissements destinés à collecter les déchets issus de l'activité normale des ménages en vue de les recycler, de les valoriser ou de les éliminer selon les règles environnementales en vigueur. L'accès est gratuit et s'effectue sur présentation de la carte d'identité électronique.

Sur base du principe de solidarité, tout usager dispose de la possibilité de présenter une (et une seule) carte d'identité d'une tierce personne (parent, ami, voisin) lui permettant de déposer les déchets pour le compte de celle-ci. L'utilisateur se présentant pour le compte d'une tierce personne doit également présenter sa propre carte d'identité.

Pour le bon fonctionnement de l'exploitation de votre recyparc les apports sont limités à 1m<sup>3</sup> par véhicule et par jour, tous matériaux confondus, quel que soit le nombre de personnes présentes dans le véhicule ou de cartes d'identité présentées.

### Certaines matières sont aussi concernées par un quota annuel :

- Les encombrants et encombrants non combustibles: 4 m<sup>3</sup>/an
- Les déchets de bois: 3m<sup>3</sup>/an
- La frigolite: 1 m<sup>3</sup>/an
- Les déchets inertes (terres et briquillons): 5m<sup>3</sup>/an
- Les déchets de construction contenant de l'asbeste-ciment: 3m<sup>3</sup>/an
- Les déchets de jardin: 13m<sup>3</sup>/an
- Les pneus: 5 pièces/an

Merci par avance pour votre engagement environnemental et solidaire! Grâce à vos efforts de tri, nous pourrons, tous ensemble, atteindre un recyclage optimal et gérer les recyparcs dans les meilleures conditions possibles.





# LA VISIBILITÉ PENDANT LES MOIS SOMBRES

## ÉTUDIANTS DU MATIN ET DU SOIR, PRENEZ VOTRE VI(E)SIBILITÉ EN MAIN !

La rentrée des classes est à peine derrière nous que c'est déjà bientôt l'hiver.

Ah, cette magnifique période : Halloween, Saint-Nicolas, Noël et les examens :p.

C'est aussi la période des mois sombres : il fait noir quand vous partez à l'école le matin et il fait noir quand vous rentrez épuisés d'une journée de labeur à la maison.

Alors ne réduisez pas à néant tous ces efforts que vous faites quotidiennement pour vous préparer un avenir radieux : rendez-vous visibles dans l'obscurité !

Quand vous aussi vous l'aurez ce précieux permis de conduire, vous comprendrez mieux la difficulté pour un conducteur de vous remarquer habillés de noir dans le crépuscule du matin ou du soir.

Une multitude de solutions existent pour vous rendre visibles sans ressembler à un sapin de Noël : lampe de sac, vêtements fluorescents ou rétro-réfléchissants, accessoires stroboscopiques... N'hésitez pas à rendre leurs heures de gloire aux vêtements fluo, le vintage est à la mode. Pensez-y et allez faire un petit tour dans les magasins d'article de sport qui regorgent de ce genre d'accessoires !

**Partagez à tous vos copains...**



# 40 ANS DE VOLLEY-BALL

**LE CLUB DE VOLLEY-BALL DE BAELEN, JBM VBC, A ÉTÉ FONDÉ EN 1979. DE 2 ÉQUIPES AU DÉPART, IL A BIEN ÉVOLUÉ ET EST DEvenu UNE ASBL QUI COMPTE AUJOURD'HUI 3 ÉQUIPES JEUNES, 2 ÉQUIPES ADULTES ET 1 ÉQUIPE LOISIRS. IL A FÊTÉ EN OCTOBRE DERNIER SES 40 ANS D'EXISTENCE, LORS D'UN WEEK-END NATURELLEMENT SPORTIF ET FESTIF À LA FOIS. C'EST L'OCCASION POUR NOUS DE (RE)DÉCOUVRIR CE CLUB DYNAMIQUE ET UN SPORT D'ÉQUIPE QUI COMPTE PRÈS DE 270 MILLIONS DE PRATIQUANTS DANS LE MONDE.**



*Quelques vieux souvenirs... Les reconnaissez-vous ?*

## LES DÉBUTS

Les origines du club sont étroitement liées à la Jeunesse Baelen Membach : à l'époque, celle-ci pratiquait diverses activités, dont le volley, grâce à une équipe Loisirs mixte. En 1979, l'inauguration du



Foyer Culturel offre aux sportifs du village un terrain, du matériel et des vestiaires. Il n'en fallait pas plus pour décider les jeunes membres de l'époque à passer la vitesse supérieure et se lancer dans la création d'un club sportif ; le JBM - Volley Ball Club de Baelen était né. Cette année-là, deux équipes, une féminine et une masculine, issues de l'équipe Loisirs, sont composées et entament les championnats.

Les plus beaux succès sportifs du JBM VBC Baelen furent sans conteste les trois années passées par l'équipe messieurs en 3<sup>ème</sup> Nationale (de



Les dames en 2004, pour les 25 ans du club



1997, demi-finale de la Coupe de la Province de Liège

1994 à 1997) ainsi que sa participation au tour final de la Coupe de la Province de Liège en 1997 où elle termine à une honorable 3<sup>e</sup> place. Quant à l'équipe féminine, le plus haut niveau atteint fut la 1<sup>ère</sup> Provinciale. Mais elle n'a pas encore dit son dernier mot et espère retrouver cette division un jour !

Depuis, plus de 480 jeunes gens et jeunes filles se sont essayés au volley-ball au sein du JBM VBC, devenu une asbl en 1985. Le club a vu

## LE VOLLEY, C'EST QUOI ?

LE VOLLEY-BALL EST UN SPORT COLLECTIF DANS LEQUEL S'AFFRONTENT À L'AIDE D'UN BALLON, DEUX ÉQUIPES DE SIX JOUEURS SUR UN TERRAIN RECTANGULAIRE (18 MÈTRES DE LONG ; 9 M DE LARGE), SÉPARÉES PAR UN FILET (2.43 M DE HAUTEUR POUR LES HOMMES ET 2.24 M POUR LES FEMMES). CHEZ LES PLUS JEUNES, LES PUPILLES (6-9 ANS) JOUENT EN 3 CONTRE 3 ET LES MINIMES (9-12 ANS) EN 4 CONTRE 4, AVEC UN TERRAIN ET UNE HAUTEUR DE FILET ADAPTÉS. LES CADETTES, ELLES, JOUENT À 6 SUR UN TERRAIN CLASSIQUE.



**L'objectif :** faire en sorte qu'en touchant maximum 3 fois le ballon, celui-ci touche le sol du camp adverse ou soit envoyé hors des limites de son propre camp par l'équipe adverse. Si cela se produit, l'équipe marque un point et gagne (ou conserve) le service. Les joueurs tournent sur le terrain, de manière à occuper toutes les positions : avant, arrière, centrale, chacune requérant des compétences particulières, pour relever la balle, la bloquer ou l'envoyer de l'autre côté du terrain.

Outre le service, effectué depuis l'arrière du terrain pour mettre la balle en jeu, différents types de passes existent, en fonction de l'effet souhaité : la manchette pour réceptionner la balle, la passe pour la transmettre à l'attaquant et le smash, pour essayer de marquer le point. Le volley est donc un sport où la maîtrise technique est importante, et qui demande des qualités de détente, de rapidité, de force et de précision. C'est également un jeu rapide, qui exige une capacité d'analyse instantanée du jeu, et un bon esprit d'équipe.

Le match se joue en 3 sets de 25 points (avec 2 points d'écart). Il ne peut y avoir de match nul : en cas d'égalité, c'est à dire lorsque les deux équipes ont gagné 2 sets chacune, un cinquième et dernier set est joué en 15 points (avec 2 points d'écart).

se succéder beaucoup d'entraîneurs pour encadrer ses différentes équipes et peut compter sur le soutien sans faille de nombreux bénévoles, dont certains sont présents depuis les tout premiers jours. Leur implication a permis au club de fonctionner en harmonie et d'alterner événements sportifs et activités ludiques, comme le souper annuel, la cave à bières ou le tournoi de l'Entité. Les plus anciens se souviennent aussi des concours de belote et de l'organisation de soirées avec Let's Fun.

## AUJOURD'HUI

Actuellement, le JBM VBC de Baelen compte 3 équipes chez les jeunes, une P2 dames et une équipe hommes en transition, qui continue à s'entraîner, mais n'est pas inscrite en championnat 2019-2020. Enfin, une équipe Loisirs s'ajoute aux équipes officielles. Celle-ci compte des amateurs de volley de tous âges désirant pratiquer leur sport à leur niveau, sans compétition. La catégorie Loisirs propose, plus que toutes les autres, des matchs où les maître-mots sont le plaisir, la convivialité, la mixité et bien sûr le sport.

Le JBM VBC est un club local, où tout le monde se connaît. Dans les équipes jeunes, presque toutes les joueuses sont baelenoises ;



Les équipes actuelles

leurs premiers supporters sont leurs parents, dont beaucoup sont très impliqués dans la vie du club. Plusieurs générations sont ainsi rassemblées autour d'une même passion : la plus jeune joueuse est âgée de 6 ans, et le plus vieux de 64 ans. Mais celui-ci n'est pas le plus ancien joueur du club : le record est détenu par le président Denis Schynts, membre fondateur en 1979 et toujours actif !



... et sa vareuse de 1999 lui va toujours !



Les entraîneurs qui encadrent et coachent les différentes équipes du club sont également baelenois pour la plupart. Ils amènent leurs compétences, leur enthousiasme à leurs groupes respectifs : Grégory Vancauwenberghe chez les dames, Florence Demoulin et Marion Crosset chez les cadettes, Maité Schils et Nathalie Thönnissen chez les minimes et les pupilles.

Comme toutes les sociétés, le JBM VBC est géré par un comité. Celui-ci se réunit une fois par mois pour échanger les informations liées à la gestion du club, à l'organisation des championnats, des tournois et des activités non sportives, etc. Mais on y discute aussi des résultats, des rapports avec les entraîneurs, les joueurs, les parents. Le comité se veut ouvert : tous les membres du club peuvent demander à participer à une partie de ces réunions afin de discuter d'une idée ou d'un problème plus spécifique. Le comité est composé de Denis Schynts (président), Marie-Christine Creutz (secrétaire), Henri Pirnay (trésorier), Sandrine Dinon (rédaction web), et de plusieurs délégués : Eric Simar et Anne Margrève pour les parents, Nathalie Thönnissen pour les jeunes et Julien Barthélémy pour l'équipe hommes.

### 40 ANS EN 2019

Le week-end des 12 et 13 octobre derniers, le JBM VBC a fêté comme il se doit ses 40 ans d'existence.



Pour cet événement, le comité des fêtes a lancé pas moins de 600 invitations. De nombreux joueurs ou anciens ont répondu présent, sous un soleil radieux. Au programme : le samedi, ouverture des festivités, verre de l'amitié et tournoi des anciens, rassemblant les anciens membres du club en 3 contre 3. De quoi retrouver ses sensations lors d'une compétition ludique. Ensuite, le dimanche, après un brunch musical qui a rassemblé plus de 300 personnes, les joueurs du club et leurs proches se sont affrontés lors du tournoi des membres, en toute convivialité, naturellement !



Ces deux journées ont aussi permis de mettre les bénévoles et les sponsors à l'honneur, et de se remémorer les innombrables bons moments passés ensemble durant ces 40 années. Une belle fête, mettant le sport à l'honneur et rassemblant toutes les générations de joueurs, sur le terrain et en dehors.

### ENVIE D'ESSAYER ?



Les activités du club se déroulent au Foyer culturel et sportif de Baelen, rue de la Régence.

Si l'équipe Loisirs est complète et ne peut accepter de membres supplémentaires, les autres équipes sont toujours en recherche de nouveaux coéquipiers. L'appel est notamment lancé pour les jeunes joueurs de volley, voire issus d'autres sports d'équipe, qui pourraient enrichir l'équipe hommes ! Pour les équipes jeunes, des séances découverte sont périodiquement organisées, permettant de goûter aux techniques et aspects du volley.

En dehors de ces séances, il est toujours possible de contacter un entraîneur ou un membre du comité afin d'obtenir plus de renseignements et/ou de participer à un entraînement. Vous trouverez toutes les coordonnées nécessaires sur le site internet du JBM VBC, [www.volleybaelen.be](http://www.volleybaelen.be). Vous pouvez également consulter leur page Facebook (Volley Baelen). Profitez-en pour regarder les photos du concours de selfies organisé à l'occasion du 40ème anniversaire: de nombreux participants, volleyeurs ou non, ont fait preuve de créativité pour se prendre en photo sur un fond évoquant à la fois le volley et les 40 ans du club !

### HORAIRES DES ENTRAINEMENTS

#### PUPILLES (6-9 ANS)

Mercredi 16h30-17h30 (matchs à domicile le samedi à 15h).

#### MINIMES (9-12 ANS)

Mardi 17-18h30 et mercredi 17h30-19h (matchs à domicile le dimanche à 13h).

#### CADETTES

Mardi 18h30-20h et jeudi 19h15-20h45 (matchs à domicile le dimanche à 10h)

#### P2 DAMES

Mardi de 20h à 22h (matchs à domicile le vendredi à 21h15).

#### P2 MESSIEURS

Lundi de 20h30 à 22h30.



## LE CHAT SAUVAGE (FELIS SYLVESTRIS)

**LE CHAT SAUVAGE, AUTREMENT APPELÉ CHAT SYLVESTRE OU CHAT FORESTIER, EST UNE ESPÈCE À PART ENTÈRE, TOUT À FAIT INDÉPENDANTE DE NOTRE CHAT DOMESTIQUE. ON LE CONFOND TRÈS SOUVENT AVEC DES CHATS DOMESTIQUES RETOURNÉS À L'ÉTAT SAUVAGE MAIS DANS CE CAS ON PARLERA PLUTÔT DE « CHATS HARETS ». L'ESPÈCE CHAT SAUVAGE EST PRÉSENTE EN EUROPE DE L'EST, CENTRALE ET D'OUEST. ELLE N'EST CEPENDANT PAS PRÉSENTE EN SCANDINAVIE, ISLANDE, ANGLETERRE ET IRLANDE. CHEZ NOUS, ON LA RETROUVE AU SUD DU SILLON SAMBRE ET MEUSE. DANS NOTRE RÉGION, ON PEUT TROUVER LE CHAT FORESTIER DANS L'HERTOGENWALD ET SUR TOUT LE PLATEAU DES FAGNES.**

Il vit en solitaire sur un territoire d'environ 3 km<sup>2</sup>, les femelles étant plus sédentaires, avec un territoire un peu réduit.

Le chat sauvage présente un aspect plus costaud et trapu que notre petit chat domestique et une fourrure plus dense et plus épaisse. Sa longueur varie entre 70 cm et 1 m (queue comprise), pour un poids de 4/5 kg pour les mâles et 4kg pour les femelles. La couleur du pelage va du fauve gris à fauve clair, avec des rayures noires sur le corps. On distingue nettement une ligne noire continue sur le dos et la queue arrondie présente une série de 3 à 5 anneaux noirs bien visibles. Le bout de celle-ci est assez gros et noir, contrairement au chat domestique dont la queue est effilée.

Étant crépusculaire ou nocturne, notre chat sauvage possède une bonne vue de nuit, un bon odorat et une bonne ouïe (les oreilles peuvent tourner à 180°). Ses moustaches, qui sont en réalité des vibrisses, sont un organe sensoriel très important.



Elles sont constituées de terminaisons nerveuses sensibles qui le renseignent sur la direction du vent, la localisation des proies de près ou encore pour la communication avec ses congénères : si les vibrisses sont relâchées, l'individu est détendu, au contraire, si elles sont tendues, le chat est intrigué ou en colère. Les vibrisses servent aussi pour évaluer la mesure d'un passage : si la tête avec les vibrisses passe, le reste du corps passera sans problème.

Le chat sauvage vit dans les forêts de feuillus, les clairières, les haies, les landes. Son gîte est généralement un arbre creux, une crevasse dans un rocher, un terrier de lapin, de blaireau ou de renard. Il ne fréquente cependant les terriers souterrains que pendant l'hiver. Le reste du temps, il préfère les gîtes à l'extérieur.

Son régime alimentaire se compose principalement de petits rongeurs comme les campagnols, mulots et autres mais il apprécie également les oiseaux qu'il chassera en milieux ouverts. Il lui arrive fréquemment de consommer de l'herbe, probablement pour éviter la formation de boules de poils de ses proies dans son estomac.

La période du rut se situe à la fin de l'hiver et au début du printemps. Les naissances auront lieu généralement au mois de mai. L'unique portée par an est constituée de 2 à 6 chatons. À la naissance, les jeunes de 100/150 gr ont les yeux fermés. Il faudra attendre une dizaine de jours pour qu'ils s'ouvrent. La femelle s'occupera seule de la progéniture, qui dépendra de la mère jusqu'à 5 mois. À l'âge de 1 an, les jeunes mâles arriveront à leur maturité sexuelle tandis que les femelles, plus précoces,



l'atteindront entre 9 et 10 mois. La durée de vie de l'espèce est de 10 à 12 ans maximum.

L'animal est très difficile à apercevoir car il est très farouche et ne s'approche pas de l'homme. De plus il devient de plus en plus rare, ce qui lui vaut le statut d'animal protégé qu'il est interdit de déranger ou de chasser. Pour savoir s'il est présent, on pourra juste compter sur les indices de présence qu'il nous laissera :

- > **Les empreintes :** en moyenne 3.5cm sur 4.5 cm. Elles sont plus grandes que celles du chat domestique
- > **Les crottes :** cylindriques, compactes et effilées sur le bout. Souvent elles dégagent une très forte odeur musquée. Elles mesurent 35mm de long sur 17 mm de large.
- > **Restes de proies :** dans le contenu des crottes on retrouve souvent des plumes mâchonnées ou encore des os intacts (côtes, omoplates...)
- > **Traces de griffes :** le chat marque régulièrement son territoire en griffant les écorces des arbres et arbustes sur une hauteur de 30 à 40 cm de haut. On peut retrouver aussi des lambeaux d'écorce là où il marque son domaine.

Les causes de mortalité peuvent être la chasse (animal confondu avec le chat haret), le piégeage, les prédateurs comme le renard ou la martre qui peuvent tuer les chatons, la famine en hiver, les maladies ou encore le trafic routier.

L'espèce connaît encore un autre problème qui pourrait causer sa disparition. En effet, il ne faut pas sous-estimer que le chat sauvage s'hybride avec le chat haret, ce qui donne alors des individus qu'on appelle « Chat Metis ». L'université a ouvert une étude concernant le problème. Espérons que la race « Chat Sauvage » ait encore de belles années devant elle. ■

Christian Desart | Guide Nature

## LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).

Tél. 087/76.01.23

### DEPUIS LE 30 SEPTEMBRE, LA BIBLIOTHÈQUE ADOPTE UN NOUVEL HORAIRE

Lundi ..... de 13h30 à 17h30  
 Mardi ..... de 09h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30  
 Mercredi ..... de 13h30 à 18h30  
 Jeudi ..... de 15h00 à 18h00  
 Vendredi ..... de 15h30 à 17h30  
 Samedi ..... de 09h30 à 13h30

Retrouvez également les actualités de la bibliothèque et ses conseils de lecture sur sa page Facebook !

### LA BIBLIOTHÈQUE EST AUSSI UNE GRAINOTHÈQUE

Vous pouvez y échanger des graines de fruits, fleurs ou légumes issus de votre jardin. En retour, vous choisissez d'autres graines et, une fois rentré chez vous, il ne reste plus qu'à semer, regarder pousser, récolter... Puis échanger à nouveau !

C'EST GRATUIT, BASÉ SUR LE PARTAGE, ET CELA PERMET DE TROUVER DES SEMENCES VARIÉES ET ADAPTÉES À NOTRE TERRITOIRE.

## ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE EN NOVEMBRE - DÉCEMBRE

13 novembre et 4 décembre 2019

### GRANDE HEURE DU CONTE

De 14 à 15h.

Organisée pour les enfants de 4 à 6 ans accompagnés de leurs parents à la bibliothèque communale de Baelen. La conteuse Frédérique Henriot enchantera les petits et grands.

Activité entièrement gratuite

Inscriptions préalables au : 087/76.01.23

Ou par mail : bibliotheque@baelen.be

13 novembre et 4 décembre 2019

### PETITE HEURE DU CONTE

De 15h30 à 16h30.

Organisée pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents à la bibliothèque communale de Baelen. La conteuse Frédérique Henriot enchantera les petits et grands.

Activité entièrement gratuite

Inscriptions préalables au : 087/76.01.23

Ou par mail : bibliotheque@baelen.be

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : [www.baelen.be](http://www.baelen.be), rubrique *Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque*



## AGENDA

DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
13/11/2019	<i>Petite et grande heure du conte</i>	Baelen, bibliothèque communale	14h et 15h30	Voir article
14/11/2019	<i>Atelier Zerrro Déchet</i>	Maison communale, salle du conseil	19h-21h30	Commune de Baelen et Intradel
17/11/2019	<i>Petit-déjeuner Oxfam</i>	Baelen, réfectoire école communale	7h-12h	L.A.C.
30/11/2019 et 01/12/2019	<i>Marché de Noël Membach</i>	Résidence Saint-Joseph	15h30-19h	Résidence Saint-Joseph, voir article
01/12/2019	<i>Balade</i>	Départ du parc communal de Baelen	13h30	Voir article
01/12/2019	<i>Saint Nicolas à Baelen</i>	Baelen, Foyer culturel	14h	Comité Saint Nicolas Baelen
04/12/2019	<i>Petite et grande heure du conte</i>	Baelen, bibliothèque communale	14h00 et 15h30	Voir article
06/12/2019	<i>Cortège de Saint Nicolas</i>	Membach, départ r. de la Station	18h	Comité Saint Nicolas Membach
08/12/2019	<i>Saint Nicolas à Membach</i>	Membach, salle St. Jean	14h30	Comité Saint Nicolas Membach
14/12/2019	<i>Excursion - marché de Noël à Ahrweiler</i>	Départ de Baelen	8h	L.A.C., voir article
14/12/2019	<i>Marché de Noël à Membach</i>	Membach, école primaire	15h-18h	Ecole de Membach
14/12/2019	<i>Concert de fin d'année</i>	Baelen, église St. Paul	19h30	Royale Chorale St. Grégoire
05/01/2020	<i>Balade</i>	Départ du parc communal de Baelen	13h30	Voir article
▶ 08/01/2020	<i>Ramassage des sapins de Noël</i>	<i>Sapin non garni et déposé la veille!</i>		
01/02/2020	<i>Visite expo Toutankhamon</i>	départ de Welkenraedt	9h20	L.A.C., voir article

## Avis aux personnes et organisateurs de

**▲ BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air**

**Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)**

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune [www.baelen.be](http://www.baelen.be) Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents :

« **Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos** », ainsi que « **les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative** » à respecter.



## BALADES

### Envie de découvrir votre village et votre région ?

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines dates :

**01/12      05/01**

Rendez-vous au **parc communal de Baelen**, rue de l'Église, à **13h30**. Les balades durent environ **2 heures** (8km). Munissez-vous de chaussures de marche ou de bottes. Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

**Schoonbroodt Myriam et Hubert** : 0488/88.68.45

**Flas Gilberte et Louis** : 087/76.33.89

**Pirard Jos** : 087/56.91.58

## CONCERT DE FIN D'ANNEE A BAELEN

Les membres de la Royale Chorale St. Grégoire de Baelen ont le plaisir de vous annoncer leur traditionnel concert de fin d'année qui aura lieu en l'église du village

**le samedi 14 décembre 2019 à 19 h 30**

À l'affiche cette année :

**La Royale Chorale St. Grégoire**

et en invité,

**Das Bläserensemble La Quintessenza**

*(Ensemble à vent d'Eupen avec le soutien de la DG)*

À l'issue du concert, pour rester dans l'ambiance de Noël et des fêtes de fin d'année, vin chaud et autres boissons à prix démocratique seront proposés au fond de l'église. Une belle soirée en perspective à laquelle nous espérons vous voir nombreux, avec vos amis et connaissances.

**PAF: 5 € (-12 ans: entrée gratuite)**



## COURS DE TAI CHI CHUAN SYSTÈME SUN À BAELEN

LE LUNDI DE 18H45 À 19H45, SALLE DE LA CANTELLERIE.

Le Tai Chi Chuan, art martial-roi pour les Chinois, est une science de la biomécanique, une méditation en mouvement. Tai Chi Chuan système Sun : le taichi « des petits pas agiles » et de « l'ouverture du cœur ». Ouvert à tous.

**Informations : [www.larecherchedutao.com](http://www.larecherchedutao.com) ou 087/46 38 82**

Durant l'année scolaire dernière, le conseil communal des enfants a choisi comme projet de fabriquer des nichoirs afin que les oiseaux aient des endroits pour faire leurs nids.



Le mardi 8 octobre dernier, les jeunes conseillers accompagnés des échevins, de leurs familles et de leurs enseignants ont inauguré un des douze nichoirs. Celui-ci a été placé à "l'espace des rencontres" à Baelen. Vous pourrez retrouver les autres nichoirs un peu partout dans nos 2 beaux villages lors de vos balades

**Les élèves de 6<sup>ème</sup> année de la classe de madame Sophie**



L'asbl **Centre Françoise Dufaïng** propose des locations de bureaux pour des professions libérales Allée Saint-François 1 à 4837 Baelen. Prix à discuter.

**Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à M<sup>r</sup> Bernard Brach, 087/76.09.13 ou 0495/79.72.56**

## ATELIERS D'INITIATION AUX DANSES URBAINES



LE GROUPE EXPRESSIONS DE BAELEN PROPOSE CE PREMIER SEMESTRE 2020 DES ATELIERS D'INITIATION AUX DANSES URBAINES, TELLES QUE NOTAMMENT LE HIP HOP ET LE RAGGA DANCEHALL, POUR ENFANTS ET POUR ADOLESCENTS.



Apprendre quelques techniques et mouvements, tout en créant ensemble dans une ambiance bonne enfant, tout un programme qu'il vous invite à venir découvrir dès le samedi 11 janvier 2020 !

Les cours se donnent les samedis dans la salle du centre culturel de Baelen aux horaires suivants :

- **pour les enfants de 5 à 7 ans : de 9h30 à 10h30;**
- **pour les enfants de 8 à 11 ans : de 10h30 à 12h00;**
- **pour les adolescents : de 12h00 à 13h30.**

**ATTENTION !! Nombre de participants limité !**

**Inscriptions et informations :**

Marine Nihant - 0477/33 02 64 - 087/76 34 28 - [marine.nihant@skynet.be](mailto:marine.nihant@skynet.be) - Jennifer Erkens - 0496/34 99 75 <https://www.facebook.com/ateliershiphopraggadancehall/>

Chers habitants de nos deux beaux villages, la **Société Royale Saint-Jean de Membach** voudrait vous rappeler que le café de la salle est ouvert tous les dimanches matin de 10h à 13h.

Des bénévoles vous accueilleront durant ces heures d'ouverture pour vous servir un café ou une délicieuse Val-dieu au fût à l'heure de l'apéritif.

En espérant vous voir à ces rendez-vous dominicaux, la Société Royale Saint Jean vous souhaite d'excellentes journées.



## POUR ÊTRE UN BON FORGERON ... IL FAUT BEAUCOUP ET BIEN FORGER !!!!!

LES MEMBRES DE NOTRE ASBL VEULENT VIVRE AVEC LEUR CHIEN, ALLER FAIRE LES COURSES, AVOIR DES LOISIRS, ALLER AU RESTO, RENDRE VISITE À LEURS AMIS ET FAMILLES, ETC.



Ils évoluent dans une juste communication avec leur chien sur notre terrain aménagé, mais aussi à l'extérieur. Nous pensons qu'un chien qui accomplit un programme à un moment bien défini n'est pas automatiquement agréable à vivre lors des différentes situations que vous amène la vie.

Nous veillons à vous proposer des leçons en extérieur, au milieu de la population. Cela nous donne l'occasion aussi de passer une bonne journée.

Le dimanche 8 septembre une vingtaine de membres du centre canin Chiensheureux.be de Membach, se sont succédé dans le parc des 7 heures à Spa. Ils ont suivi 2 leçons durant lesquelles ils ont accompli des exercices de sociabilité et d'obéissance.

Ces équipes (maîtres plus chiens) ont donné l'impression que tout était facile, malgré la complexité des choses qu'ils faisaient, au milieu des passants et badauds et cela grâce à leur assiduité à nos leçons.

Je me rappelle l'arrivée chez nous de chacun(e) avec les difficultés qu'ils (elles) rencontraient simplement pour promener leur chien. A force de travail, d'être guidés par notre équipe, ces maîtres ont modifié leurs comportements pour arriver à une vie confortable avec leur compagnon à 4 pattes.

Lors de ces sorties, ils ne manquent pas de donner une bonne image au public intéressé et admiratif devant la relation que nos membres ont avec leur compagnon.

Nous avons fini dans un restaurant de la région spadoise, avec nos chiens pour terminer cette bonne journée. Là aussi, l'image que nous laissons fait notre réputation.

Tout cela n'est possible que parce que ces personnes accordent du temps pour améliorer leur communication, parce qu'ils ont compris qu'ils devaient changer leur façon de faire et qu'ils ont cessé de trouver des raisons au chien qui n'exécute pas rapidement un ordre donné.



## La teuf des p'tits loups

Musique et grimage

Le **dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2019**, dès 14h aura lieu au centre culturel **la traditionnelle rencontre avec le Grand Saint** organisée par le comité de la Saint Nicolas de Baelen lors de **"LA TEUF DES PETITS LOUPS"**

Les tickets seront vendus au prix de 3,50 € à la boulangerie Radermecker ou à la boulangerie Remacle.

**En espérant vous y retrouver nombreux.**

**Le Comité de la Saint Nicolas de Baelen**

**Pour tout renseignement : 0474.84.79.77**

## NOUVELLE EXPOSITION DE L'ARTISTE JÜRGEN CLAUS DE BAELEN

APRÈS LE SUCCÈS DE L'EXPOSITION "JE SUIS ATOLL" AU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN IKOB D'EUPEN L'ANNÉE DERNIÈRE, L'ARTISTE JÜRGEN CLAUS PRÉSENTE DE NOUVELLES ŒUVRES DE SON ATELIER À BAELEN DANS LA GALERIE 45 À AIX-LA-CHAPELLE.

La nouvelle exposition s'intitule "**LEONARDO & CO**" à l'occasion du 500<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Léonard de Vinci et sera présentée du 22 novembre au 21 décembre 2019. Dans ses peintures, Claus traite avec des peintres de l'âge d'or tels que van Dyck, Rubens, Breughel mais aussi avec Tiepolo, Blake et d'autres.

Il nous dit: *"En plus des centaines de biographies et de recherches, j'ajoute des images qui sont associées à un artiste de cette époque lointaine et qui m'appartiennent, à moi, dans un studio de vaisseau spatial qui a tous les mécanismes de contrôle, pour entrer en contact avec les ancêtres. Les images qui vous sont présentées dans l'exposition entrent dans un dialogue diachronique. Qu'est-ce que ça veut dire? Contrairement à la synchronisation, dans l'observation diachronique, l'image n'est pas vue dans une période de temps étroitement limitée, mais un aspect de l'image est examiné dans plusieurs ou toutes les périodes de temps sélectionnées, différents stades de développement de l'image sont comparés les uns aux autres."*

**L'exposition peut être visitée gratuitement du vendredi au dimanche, de 14h00 à 19h00 à la Ludwigsallee 45, Aachen (Aix-la-Chapelle), Tél.0049-241-450 78 85.**



1. Jürgen Claus, **Elohim creating Adam.** (William Blake), Acryl/Collage/toile, 2019
2. Jürgen Claus, **Le Misanthrop d'après Breughel**, Acryl/ Collage/toile 2019
3. Jürgen Claus, **The Leonardo Log**, Acryl/Collage/toile, 2019

## NO STRESS

CE SAMEDI 05/10/2019 QUELQUES CHIOTS DE KJ & CO JEUX CANINS ONT PU À NOUVEAU DÉMONTRER LEUR TÊMÉRITÉ.



En effet, entre deux « draches », nous avons été sur les quais de la gare de Welkenraedt. Ce fut toujours aussi impressionnant pour les chiots; le bruit du train rentrant en gare ainsi que les nombreux passagers tractant

leurs valises à roulettes. Situation plutôt insolite pour nos petits compagnons.



Ensuite l'apprentissage de la marche en longe et le lâcher/ rappel en terrain neutre...

Tout un programme aussi bien pour l'amateur que pour son compagnon, en effet une situation très différente que celle rencontrée sur le terrain d'exercice habituel qui est clôturé et bien connu de tous.

C'est avec toujours beaucoup de plaisir que nous accueillons les chiots âgés de 3 mois à 4 mois maximum.

Pour les conditions générales et renseignements :

<http://kjetco296180171.wordpress.com>

ou GSM : 0495 855 890 Edith

## LE SAMEDI 14 DÉCEMBRE DE 15H À 18H



**L'ÉCOLE DE MEMBACH ORGANISE SON TRADITIONNEL MARCHÉ DE NOËL DANS LES LOCAUX DE L'ÉCOLE PRIMAIRE.**

Venez nombreux admirer les œuvres des enfants, vous restaurer et boire un bon vin chaud.



**MARCHÉ DE NOËL**  
RESIDENCE SAINT-JOSEPH  
**MEMBACH**  
rue du Pensionnat 7 • 4837 Membach • 087.74.22.73

**SAMEDI 30 NOVEMBRE  
ET DIMANCHE 1<sup>ER</sup> DECEMBRE**  
15h30 > 19h

En collaboration avec

Baelen Membach  
Avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme de la Région Wallonne  
CHC  
www.chc.be

Le club d'athlétisme de Herve

## À VOS AGENDAS PROGRAMMATION DU L.A.C



EXCURSION DE FIN D'ANNÉE AVEC MARCHÉ DE NOËL À AHRWEILER



### LE SAMEDI 14-12-2019

Nous vous emmènerons dans la vallée de l'Ahr en Allemagne en passant par « BONN » pour une petite visite guidée de la ville en car (± 1h30).

Ensuite, nous nous dirigerons vers l'hôtel « Lang » à Altenahr pour le repas de midi.

#### 2 PROPOSITIONS DE REPAS AU CHOIX :

- > Poitrine de poulet « Hawaï », riz sauce curry, salade
- > Filet de colin « Alaska » sauce rémoulade, frites, salade

L'après-midi, nous découvrirons la magnifique petite ville d'Ahrweiler et ses maisons à colombages, la muraille médiévale avec ses douves, ses portes, ses tours du XIII<sup>e</sup> siècle entièrement préservée, mais aussi son chaleureux marché de Noël.



**Départ :** 8h – Retour : ± 20h – Prix 45,-€/pers repas compris.

**informations et inscriptions :** Josette Massenaux  
0497/45.37.11 – Nathalie Thönnissen 0486/90.23.63 –  
lacbaelen@hotmail.com

**Réservation et paiement au compte du L.A.C. Baelen**  
n° BE 85-068-0492060-06 avant le 15 novembre 2019

## INVITATION CORDIALE À TOUTES ET À TOUS !

BIENTÔT, SAINT NICOLAS SERA DE RETOUR POUR SA VISITE ANNUELLE AUX ENFANTS DE MEMBACH.

Il vous donne rendez-vous le **vendredi 6 décembre à 18h** pour le traditionnel cortège aux lampions à travers les rues du village (rassemblement à 17h30 chez Pirenne, rue de la Station).

Une distribution de sachets pour les enfants du village (jusqu'à 12 ans accomplis) est également prévue à la salle St-Jean le **dimanche 8 décembre à partir de 14h30**. Animation pour les enfants en attendant la venue du Grand Saint.

Comme chaque année, nous comptons sur votre générosité lors de la collecte pour la réussite de cette fête enfantine. D'ores et déjà merci à vous!

**Le Comité de Saint-Nicolas MEMBACH**

## HERZLICHE EINLADUNG AN ALLE!

WIE IN JEDEM JAHR, WIRD DER NIKOLAUS BALD WIEDER ALLE MEMBACHER KINDER BESUCHEN.

Ererwartet euch am **Freitag 6. Dezember um 18 Uhr** zum traditionellen Umzug durch die Straßen von Membach, die die Kinder mit ihren Laternen erleuchten werden. (Treffpunkt ab 17:30 Uhr bei der Familie Pirenne, rue de la Station).

Am **Sonntag 8. Dezember** trifft der Nikolaus im Saal St Jean wieder ein, wo er allen Kindern des Dorfes (bis Vollendung des 12. Lebensjahres) eine Tüte überreichen wird. Sie werden alle herzlich eingeladen ab 14Uhr30. Animation für Kinder.

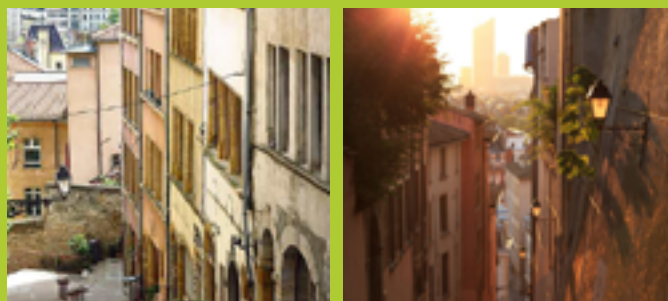
Wir rechnen auf Ihre Spendenbereitschaft bei der Umschlagkollekte und danken Ihnen bereits im Voraus für Ihren Beitrag zum Gelingen dieses Kinderfestes!

**Das Nikolauskomitee MEMBACH**

## ESCAPADE A LYON DU VENDREDI 8 MAI AU LUNDI 11 MAI 2020



UN SÉJOUR À LYON ENTRE ART ET HISTOIRE, QUAND LA CULTURE VOUS DONNE RENDEZ-VOUS.



à la découverte de la gastronomie locale et une croisière entre Rhône et Saône.

### VOYAGE EN AUTOCAR

Logement à l'hôtel Best Western Saphir (chambre double et single) en demi-pension (Repas du soir le jour d'arrivée, repas dans un typique Bouchon Lyonnais ainsi qu'une croisière avec dîner à bord).

**Un guide francophone nous accompagne pendant 2 jours.**

Lyon est la seconde plus grande agglomération de France, et n'a cessé de se construire pendant plus de deux mille ans. Depuis plusieurs années, la ville a donné une nouvelle jeunesse à certains endroits emblématiques pour donner envie aux Lyonnais de réinvestir la cité comme les quais de Saône.

### BEST WESTERN HOTEL SAPHIR LYON

Situé à deux pas du quartier historique du Vieux Lyon, le Best Western Saphir Lyon, hôtel 3 étoiles vous accueille dans un cadre chaleureux. La station de métro Gorge de Loup se trouvant à 200 mètres nous permettra de voyager aisément dans la ville et d'accéder aux commerces, restaurants typiques et autres attractions telles que la basilique Notre-Dame de Fourvière ou le parc de la Tête d'Or.

**Prix** par personne en chambre double : 490,00 €

**Prix** par personne en chambre individuelle : 590,00 €

**Informations sur demande au téléphone 0497/45 37 11 ou 0486/90 23 63**

## APPEL À CANDIDATS :



**Vous êtes artiste et souhaitez faire découvrir votre art et votre talent lors de l'exposition de la kermesse début juin 2020 à la maison communale de Baelen, ainsi que fin juin dans les locaux de la maison de repos St Joseph à Membach ?**

L'association Loisirs, Arts et Culture de Baelen - Membach se ferait un plaisir de vous mettre à l'honneur le temps d'un week-end et de vous aider à mettre sur pied cet événement. N'hésitez pas à nous envoyer votre candidature en y joignant quelques photos de vos créations.

Renseignements complémentaires et candidatures à l'adresse mail [naththonnissen@hotmail.com](mailto:naththonnissen@hotmail.com). **Au plaisir de vous découvrir.**

Les Membres du L.A.C.



## EXPO TOUTANKHAMON AVEC LE LAC



LE LAC VOUS PROPOSE UNE VISITE DE L'EXPOSITION INÉDITE EN BELGIQUE DANS UNE CONCEPTION À COUPER LE SOUFFLE

**Répliques et originaux exposés pour la première fois.**

**Où?** A la gare de Liège - Guillemins.

**Quand?** Le samedi 1 février 2020 à 10H30

Réservation nécessaire auprès de Nathalie Thönnissen 0486/90.23.63

ou André Hauglustaine 0478/21.48.09.

Nombre de places limité à 30 personnes.



**Prix exceptionnel:** 10 € (y compris l'audio-guide)

Déplacement libre en train (l'idéal) depuis Welkenraedt - Train de 9h20 (Chacun prend son billet la veille ou le jour même ou encore par internet) ou en voiture.



À LA DEMANDE DE DIFFÉRENTES PERSONNES DE MEMBACH ET DE BAELEN, LE LAC SE PROPOSE DE PRÊTER LE DVD DU FILM DE PHILIPPE LAMAIR AFIN QUE CHACUN PUISSE VOIR OU REVOIR CE FILM QUI A EU TANT DE SUCCÈS LORS DE LA SÉANCE BAELENOISE.

**Pour toute information, contactez le LAC (Loisirs, Arts et Culture):**  
**lacbaelen@hotmail.com**

Nathalie Thönnissen 0486/902363 André Hauglustaine 0478/214809

## UN MOIS D'ÉTÉ POUR LA SANTÉ D'UN ENFANT BIÉLORUSSE.



**Pourquoi ?** Pour renforcer son système immunitaire.

**Quelle période ?** Quatre semaines soit en juillet, soit en août.

**Quel âge a l'enfant ?** Entre 7 et 12 ans, fille ou garçon.

**Quel est le prix à payer ?** Cotisation annuelle : 15 €, participation au voyage de l'enfant et assurance soins de santé : 120 €.

**Est-il assuré ?** Oui, tous les frais médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers sont remboursés sur base du tarif mutuelle.

**Est-il malade ?** Non, l'enfant n'est pas malade.

Comment vais-je communiquer avec lui ? Des interprètes sont à votre disposition 24 h sur 24. Notre association vous remettra un lexique très pratique.

### Renseignements ?

Josine Deru : +32 (0)476 48 42 00

Colette Claus : +32 (0)494 71 75 09

Léona Huybrichts : +32 (0)470 11 83 39

E-mail : [aset@skynet.be](mailto:aset@skynet.be)

Site Internet : <http://www.aset.be/accueillir>

**Que se passe-t-il ensuite ?** Avec votre autorisation, nous nous rendons à votre domicile pour répondre à toutes vos questions.

Siège social : rue du Bief, 37 à Herve.

### ASET

Accueil – Santé – Enfants de Tchernobyl

Josine et André Deru

Rue du Bief, 37 - B-4652 Herve

+32 (0) 87 46 89 93 - +32 (0)476 48 42 00

[aset@skynet.be](mailto:aset@skynet.be) - [www.aset.be](http://www.aset.be)



## TOUS AUX PETITS DÉJEUNERS OXFAM !

### QUAND ?

**DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2019 DE 7H00 À 12H00**

**OÙ : RÉFECTOIRE DE L'ÉCOLE COMMUNALE,  
RUE DE LA RÉGENCE 1 À 4837 BAELEN**

**P.A.F. : 6 € (ADULTE)      3 € (ENFANT)**

**NOUS VOUS INVITONS À BLOQUER D'ORES ET DÉJÀ CETTE DATE  
DANS VOS AGENDAS !**

*Réservation souhaitée mais pas obligatoire :*

**Nathalie THONNISSEN : 0486/902.363**

**Sarah BECKERS : 0494/645.119**

**UNE ORGANISATION DU L.A.C. (LOISIRS, ARTS ET CULTURE) DE  
BAELEN-MEMBACH.**

## LE RDV INCONTOURNABLE DES GOURMANDS

**CETTE ANNÉE, NOUS REMETTONS UNE FOIS DE PLUS LE COUVERT  
ET VOUS CONVIONS À L'HABITUEL PETIT DÉJEUNER OXFAM QUI  
AURA LIEU LE DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2019 À BAELEN**

Comme chaque année, à l'automne, des dizaines de milliers de personnes se réunissent pour prendre un petit déjeuner ensemble de manière équitable et gourmande. Une façon simple de contribuer à un monde meilleur via ce rassemblement solidaire et convivial qui mobilise le pouvoir citoyen pour oeuvrer au développement du commerce équitable au nord et au sud.

Les petits déjeuners organisés un peu partout en Belgique sont devenus LE rendez-vous annuel du commerce équitable : on y va en famille ou entre amis pour un moment de découverte et de partage, un rappel qu'un autre commerce est possible : celui qui met l'humain au centre de ses préoccupations.

Au menu : d'excellents aliments équitables Oxfam ainsi que de succulents produits locaux de notre belle région.

Une bonne occasion de venir découvrir d'autres produits élaborés de manière plus respectueuse de l'humain et de faire partie de cette organisation engagée.

**On vous donne rendez-vous un matin d'automne autour d'un  
savoureux petit-déjeuner équitable, coloré, solidaire et gourmand !)**

**Nous vous invitons à bloquer d'ores et déjà  
cette date dans vos agendas !**





